



Département de la MEUSE  
Arrondissement de VERDUN

Canton de ETAIN  
COMMUNE DE

55210 – Hannonville sous les Côtes

Tél. : 03.29.87.33.08

E.mail : [mairie55hannonville@gmail.com](mailto:mairie55hannonville@gmail.com)

Site : [www.mairie-hannonville.fr](http://www.mairie-hannonville.fr)

SIRET : 21550228700018

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2024 A 20H30

**Présidente** : Mme LEPRINCE Danielle

**Secrétaire de séance** : Mme LEPRINCE Danielle

**Présents** : M.MAZZOLA Michel, M.LEPRINCE Christophe, M.CAURIER Laurent, Mme SAYEN Annick, Mme AUBRY Céline, Mme HUMBERT Marie, Mme LEPRINCE Danielle, M.LABISSY Alain, M.PARANT Romuald

**Pouvoir** : M.BRIZION Cyril donne son pouvoir à M.MAZZOLA Michel  
M.STEIN donne son pouvoir à M.LABISSY Alain  
M.ADAM Francis donne son pouvoir à M.PARANT Romuald  
M.WALLERICH donne son pouvoir à M.CAURIER Laurent

**Absent excusé** : Mme BRIZION Virginie

### **Rappel de l'ordre du jour :**

1/ vote du compte rendu du CM du 24/05/2024

2/ l'axe Fresnes/Thillot

3/ Eau /Assainissement :

- vote du RPQS
- devenir des compétences assainissement et eau

4/ démission de l'agent communal et son remplacement ?

5/ le projet " Roul ' en Meuse "

6/ Les différents travaux à envisager : Longeau, logements communaux, demande de réfection des regards (courrier M. Saintignon)

7/ commande de boîtes sécurité du Lions Club

8/ Soutien aux hirondelles

Questions diverses

### **1/ vote du compte rendu du CM du 24/05/2024**

Le compte rendu du conseil précédent (24 mai 2024) est adopté à l'unanimité.

### **2/ l'axe Fresnes/Thillot**

Le conseil prend acte du montant DETR accordé par l'Etat : 119012,00€ soit 35% du coût prévisionnel éligible de l'opération arrêté à 340035,00€ HT.

Le département verse une subvention de 12250€ et les amendes de police s'élèvent à 6125€.

Le résultat des appels d'offres ayant donné le choix de l'entreprise COLAS, après rapport de présentation de la SARL Concept Voiries, maître d'œuvre, pour un montant de 240242,80€HT.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

La réunion 0 aura lieu mercredi 18 septembre à 14h en mairie.

M. Mazzola, 3 ème adjoint, précise qu'il faut envisager à cette occasion, la réfection de certaines bordures de trottoir ce qui n'était pas prévu lors de l'établissement du projet.

### **3/ Eau /Assainissement :**

**- vote du RPQS**

**- devenir des compétences assainissement et eau**

Le constat d'une consommation d'eau en baisse est notée chez nos concitoyens, cette économie est plutôt considérée comme positive. Reste à réfléchir sur l'avenir que l'on veut donner à notre régie de l'eau, (pose d'une banderole pour manifester notre volonté de continuer à gérer notre ressource).

### **4/ démission de l'agent communal et son remplacement ?**

Jérémy SEOLI fait suite à un manque de perspectives salariales au moment où un poste d'assistant d'éducation lui a été proposé. L'agent avait été informé de ses conditions de salaire lors de l'entretien d'embauche en octobre 2023, il a même bénéficié de l'attribution d'une prime mensuelle de 70€ HT à partir de janvier 2024, au titre de l'IFSE et d'un aménagement d'horaires pour qu'il poursuive l'encadrement de la section football au collège de Fresnes.

La réunion organisée par le 1 er adjoint et ses collègues avec l'agent communal pour lui permettre de partir en bons termes avec eux a mis l'accent, selon M. Mazzola, sur la nécessité de mieux payer l'agent communal si l'on veut le garder sur la durée.

La question de la nécessité d'un tel emploi s'est également posée sur un plan économique ; unanimité pour le conserver.

Face à la faiblesse des propositions, La Maire a procédé à l'embauche de M. Julien GRAU, arrivé en 2 ème position lors des entretiens réalisés en 2023 et toujours candidat. Il prendra son service le 23 septembre 2024.

Validation à l'unanimité de cette embauche ainsi que les conditions de salaire : grade C1, échelon 6. CDD renouvelable sur 6 ans maximum.

## **5/ le projet " Roul ' en Meuse "**

La maire expose les principes du projet « Roul'en Meuse », initié par le Département, encouragé par le PETR Cœur de Lorraine, concernant l'auto-stop organisé. Le point d'accueil est situé en mairie pour la distribution de la charte d'engagement, carte de membre, ainsi que le kit, offert par le PETR. Le lieu de rencontres est situé place du Château. Des flyers seront distribués pour l'information des habitants.

## **6/ Les différents travaux à envisager : Longeau, logements communaux, demande de réfection des regards (courrier M. Saintignon)**

Différents travaux sont envisagés au sein de la commune :

- Le 2<sup>ème</sup> étang du Longeau sera vidé et consolidé avec de la glaise ; opération autorisée par la Préfecture et conduite par les gérantes sous la houlette de M.Benoît Paul du CEN de Lorraine.

Un devis pour la mise aux normes du compteur électrique de la salle de restaurant est en préparation.

- Le logement communal au n° 22 doit être rafraîchi voire rénové, notamment la salle de bain dont la douche qui doit être changée.

- Une lettre de réponse sera envoyée à M. Saintignon et Mme Vuillaume pour les informer que la dangerosité des regards surbaissés rue de la Queue de la Vanne, devant chez eux, n'a pas été validée par la commission voirie, les travaux seront entrepris sur le prochain budget.

- La deuxième tranche de pose des volets roulants pour la salle académique a été effectuée par l'entreprise BFB Exotique.

- Un devis est présenté par M. Mazzola concernant les travaux de voirie à venir devant l'Ehpad, rue de la Promenade. Une réflexion collective doit être menée afin de rechercher des aides.

## **7/ commande de boîtes sécurité du Lions Club**

La commande de boîtes sécurité du Lions'Club est validée pour les personnes, âgées, vivant seules, ou en difficulté de santé.

## **8/ Soutien aux hirondelles**

Une délibération est prise pour la mise en œuvre du projet initié par le PNRL, concernant l'installation de nids d'hirondelles sur le bâtiment de l'ancienne école, ainsi qu'un bac à boue en bas de la rue Chaude au virage de Wadonville, en formant une zone écologique. Une convention sera signée par les 3 partenaires : la commune, l'Ecomusée d'Hannonville et le PNRL.

Vote : 12 pour, 2 abstentions.

## Questions diverses

Des travaux d'urbanisme ont été constatés chez un administré (*phrase modifiée au Conseil Municipal du vendredi 8 novembre*).

La maire répond qu'un signalement est déjà parvenu en Mairie à ce sujet et que, malgré les courriers envoyés à ce Monsieur, il n'a pas répondu aux sollicitations. La police de l'urbanisme, déjà informée, sera de nouveau alertée dès que le délai du Recommandé sera fini.

La maire rappelle qu'il est obligatoire de présenter un dossier d'urbanisme en mairie pour tous travaux prévus sur sa propriété.

-Le projet Belvédère, en lien avec le PNRL, reprend ; il s'agit de restaurer le point de vue situé au niveau du Banc, dans la montée de la forêt.

-M. Leprince prend désormais en main le dossier « Epareuse » auparavant confié à M. Mazzola.

La séance est levée à 22h30

Compte rendu rédigé par la Maire

